

CONVENTION DE PRESTATAIRE OU COMMERÇANT·E PARTENAIRE

Entre les soussigné·e·s

L'ASBL "La Brawette",

Représentée par en qualité d'administrateur/trice,

Ci-après dénommée "l'ASBL", d'une part

Et

Le/la PRESTATAIRE ou COMMERÇANT·E PARTENAIRE,

Représenté·e par

en qualité de,

Activité et nom du/de la prestataire / nom du commerce :

.....

Adresse de l'activité :

Adresse courriel :

Numéro de Gsm :

Ci-après dénommé·e "le/la PARTENAIRE", d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Par la signature de la présente convention,

Le/la PARTENAIRE

- ✓ marque son adhésion aux textes fondateurs de l'ASBL : charte des valeurs et objectifs de La Brawette, statuts et règlement d'ordre intérieur ;
- ✓ accepte de recevoir des paiements en Brawettes ;
- ✓ propose à ses clients de leur rendre la monnaie en Brawettes ;
- ✓ appose à un endroit bien visible sur son lieu d'activité le logo de la Brawette ;
- ✓ s'engage à payer une cotisation annuelle de 10 euros ;

L'ASBL

- ✓ s'engage à promouvoir l'activité du/de la partenaire en bonne collaboration avec celui-ci/celle-ci ;
- ✓ soutient le/la partenaire à travers son comité d'adhésion local, notamment dans la recherche de fournisseurs/fournisseuses ou de commerçant·e·s locaux/locales adhérant à La Brawette ;
- ✓ met à la disposition du/de la partenaire du matériel promotionnel relatif à la Brawette ;
- ✓ permet au/à la partenaire l'échange d'un éventuel surplus de Brawettes en euros ;
- ✓ accueille le/la partenaire comme membre effectif/effective de ses assemblées délibératives.

La présente convention est réputée à durée indéterminée. Si le/la prestataire ou commerçant·e partenaire souhaite y mettre fin, il/elle en informe l'ambassadeur/drice local·e. Si l'ASBL souhaite mettre fin à la convention, elle le fait en parfaite concordance avec ses textes fondateurs. En cas de litige, les parties chercheront d'abord la médiation d'un tiers choisi de commun accord.

Fait en deux exemplaires à le

Signature du/de la prestataire ou du/de la
commerçant·e partenaire ou de son/sa représentant·e
précédée de la mention "Lu et approuvé"

Signature de l'administrateur/trice
représentant l'ASBL "La Brawette"
précédée de la mention "Lu et approuvé"